

Service de médecine physique

Intervention/traitement proposé :
L'électroneuromyographie (ENMG)

Objectif

L'électroneuromyographie (ENMG) est un examen qui a pour but d'étudier l'activité électrique des nerfs et des muscles.

Nature

Cet examen se déroule généralement en deux étapes : la neurographie et l'électromyographie (EMG).

La neurographie vise à examiner la conduction des nerfs à l'aide de faibles stimuli électriques. Pour ce faire, des électrodes sont généralement apposées à la surface de la peau.

Pour l'électromyographie, le médecin insère de fines aiguilles (semblables à des aiguilles d'acupuncture) directement dans les muscles à étudier pour en analyser l'activité électrique. Tout au long de l'examen, le médecin examinateur explique les différentes étapes, de sorte que les procédures sont en général facilement supportables.

Degré d'urgence

Dépend du contexte clinique.

Fréquence

Cet examen est réalisé à la demande d'un médecin.

Durée

La durée est d'une demi-heure à une heure.

Mesures préalables

Afin d'obtenir une bonne transmission du signal électrique, il est important de ne pas appliquer de crème, lotion ou pommade sur la peau avant celui-ci.

L'examen peut également être influencé si vos pieds ou mains sont très froides. Il est donc raisonnable d'arriver un peu avant le rendez-vous afin que vos extrémités puissent se réchauffer. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

Contre-indications

Veuillez signaler au médecin d'éventuels troubles de coagulation ou la prise d'anticoagulants (par exemple : Sintrom®, Eliquis®, Pradaxa®...).

Effets secondaires

Les petits chocs électriques peuvent être perçus comme désagréables mais ne sont généralement pas douloureux. L'introduction de l'aiguille, ou sa mobilisation lors de la contraction peut provoquer une certaine gêne. Un petit hématome sans conséquences peut parfois survenir aux endroits de ponction.

Soins de suivi

Après l'examen, le médecin enlève les électrodes et vous pouvez reprendre vos activités habituelles. Les résultats sont envoyés au médecin qui a demandé l'examen.

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h.

Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Pas de consentement requis.

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Didier Bleeckx, Réfèrent équipe qualité	Luana Di Stefano, Documentaliste	Dr Olivier Nonclercq, Chef de service de médecine physique	Dr Serge Troussel, Chef du Pôle NOL

MPHYS-CE-001 – V01 – Approuvé le 20/12/2022
Révisé avec modification mineure le 16/03/2026
Date de la prochaine révision : 16/03/2029

